

## S. GENEVIEVE 2010

L'an dernier, à pareille date, c'était le cardinal Vingt-Trois qui, à l'invitation de notre ancien curé, vous entretenait ici de S. Geneviève en même temps que de l'Epiphanie je crois. Aujourd'hui, c'est à moi qu'il incombe d'évoquer la patronne du diocèse, devant une assemblée aux contours certes plus réduits...

Comme je le disais le jour de la fête de S. Denis, notre bonne ville peine à égaler l'ancienne métropole des Gaules dont les débuts furent auréolés par l'enseignement et le sang de S. Irénée, de S. Pothin, de S. Blandine et de tant d'autres. Paris, un peu jalouse du prestige de Lyon, se chercha des ancêtres à la mesure de ses ambitions, se prenant à croire que le fondateur de son Eglise était le disciple athénien de S. Paul. Un peu comme Constantinople, la nouvelle Rome, prétendait avoir été irriguée du sang de S. André, le *protoclétos*, à défaut d'avoir été désigné chef du collège apostolique.

Avec S. Denis – le vrai – et S. Marcel, S. Geneviève est la grande figure des commencements de l'Eglise à Paris. Elle vécut au 5<sup>e</sup> siècle, époque de grands bouleversements en Occident, le siècle de ces *invasions barbares* que nos voisins appellent plus pudiquement *Völkerwanderungen*, migrations des peuples. La famille de Geneviève semble avoir été de souche gallo-romaine ou germanique. Elle était en tout cas fortunée et ne devait pas être sans renom car nous voyons les évêques missionnaires S. Germain d'Auxerre et S. Loup de Troyes, en route vers l'Angleterre, s'adresser à l'enfant, déjà baptisée en 429, lors de leur passage à Nanterre. Il ne faut probablement pas imaginer Geneviève gardant des moutons, à moins d'y voir les brebis qui lui furent confiées par la Providence, ces foules qu'elle aurait plus tard à guider et à secourir. En attendant, Geneviève se consacre au Seigneur en entrant dans l'*ordre des vierges* et s'établit à Paris où, héritière d'une fortune importante, elle participe au gouvernement de la cité.

Que dire de Geneviève, hormis les nombreux miracles que les historiographes nous rapportent avec gourmandise ? Il me semble qu'elle incarne une sainteté équilibrée, charpentée sur les quatre vertus cardinales, héritées des Grecs et surélevées par les chrétiens. L'exercice de ces quatre vertus transparait aussi bien dans la quotidienneté que dans les péripéties marquantes de son existence consacrée au service de la cité.

Pour commencer, reportons-nous en 451. courait alors le bruit que le roi

des Huns, Attila, avait pillé Trèves, Metz et Reims. Il s'avancait vers le sud. Les Parisiens prirent peur, beaucoup s'apprêtèrent à fuir. Geneviève comprit qu'Attila voulait atteindre la vallée du Rhône vers Lyon et Arles, villes beaucoup plus considérables à l'époque que la chétive Lutèce. Elle réunit quelques femmes dans la baptistère pour prier et déconseilla l'exode. Exemple de clairvoyance géopolitique. De fait Attila allait être battu plus au sud, aux Champs Catalauniques, par une improbable coalition de tous ceux que ses hordes menaçaient. Sans même avoir suivi les cours du Collège Interarmées de Défense, Geneviève percevait donc les desseins de l'adversaire et convainquit ses concitoyens d'adopter les moyens appropriés pour répondre à la situation. Vous aurez reconnu ici la vertu cardinale de *prudence* « qui dispose la raison pratique à discerner en toute circonstance notre véritable bien et à choisir les justes moyens de l'accomplir » (CEC 1806). La prudence est la « droite règle de l'action » disait Aristote. Elle est la modératrice de l'organisme des vertus.

Après cette menace, la tranquillité revint. Geneviève continuait à mener sa vie de vierge consacrée en vivant dans la modération alors qu'elle était devenue l'héritière de grands biens. Elle vivait déjà ce que Benoît XVI nous a demandé de redécouvrir dans sa récente encyclique : la sobriété, le refus du consumérisme, bref un comportement d'intendant et non de prédateur de la création. On dit même que Geneviève ne buvait que de l'eau et ne rompait son jeûne que le jeudi et le dimanche. Nos *Verts* actuels pourraient peut-être en prendre de la graine, si j'ose dire. En tout cas elle illustre la vertu cardinale de *tempérance*. La tempérance, en effet, « est la vertu morale qui modère l'attrait des plaisirs et procure l'équilibre dans l'usage des biens créés. Elle assure la maîtrise de la volonté sur les instincts et maintient les désirs dans les limites de l'honnêteté » (CEC 1809).

Les nécessités des temps continuèrent à trouver en Geneviève un personnage résolu. Childéric gouvernait alors pour le compte de l'Empire moribond la Belgique seconde de laquelle dépendait Lutèce. Il vénérât Geneviève dont la sainteté lui en imposait. Elle avait obtenu par sa fermeté la libération de prisonniers qu'il s'apprêtait à mettre à mort. Chef de bande plutôt que gouverneur, aux dires de certains, il était incapable de remédier aux malheurs des temps. Sans doute après une mauvaise récolte, la famine menaçait. Geneviève organisa une expédition pour chercher du blé. Elle réquisitionna des bateaux et des hommes et décida de remonter la Seine. D'Arcis-sur-Aube, Geneviève repartit avec 11 bateaux chargés de jarres remplies de blé. Descendre le fleuve avec des bateaux alourdis était plus périlleux que de le remonter avec des bateaux vides. Eviter les rochers et les

arbres nécessitait des manœuvres mettant en péril la stabilité des bateaux. Les hommes étaient terrorisés. Au milieu d'eux, Geneviève priait et les encourageait. Geneviève incarne ainsi, dans son comportement aussi bien face au gouverneur que face aux éléments la vertu cardinale de *force*, « vertu morale qui assure dans les difficultés la fermeté et la constance dans la poursuite du bien. Elle affermit la résolution de résister aux tentations et de surmonter les obstacles dans la vie morale. La vertu de force rend capable de vaincre la peur, même de la mort, d'affronter l'épreuve et les persécutions. Elle dispose à aller jusqu'au renoncement et au sacrifice de sa vie pour défendre une juste cause » (CEC 1808).

De retour à Paris, Geneviève distribua du grain à chacun selon ses besoins. Aux riches citoyens, trop contents de payer pour l'obtenir alors que les négociants ne pouvaient leur en procurer, elle le vendit. Les jeunes filles qui l'aidaient constatèrent que du pain disparaissait du four : elles comprirent quand elles rencontrèrent dans la cité des pauvres portant des pains chauds et remerciant Geneviève qui n'avait pas attendu la distribution générale pour les servir. Geneviève, exemple de la vertu cardinale de *justice*, « vertu morale qui consiste dans la constante et ferme volonté de donner à Dieu et au prochain ce qui leur est dû. La justice envers Dieu est appelée vertu de religion. Envers les hommes, elle dispose à respecter les droits de chacun et à établir dans les relations humaines l'harmonie qui promeut l'équité à l'égard des personnes et du bien commun » (CEC 10807).

Si Geneviève a vécu avec tant de perfection les vertus cardinales, c'était aussi et surtout qu'elle vivait éminemment des vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité. Comme le disait l'abbé Faure ici-même le 8 décembre, la plénitude de la grâce est aussi la perfection de la nature humaine. S'écarter de l'exercice des vertus, qui disposent à recevoir la grâce et qui la font fructifier, c'est s'écarter de la nature humaine, c'est être moins humain. Pas étonnant que l'iconographie, naïvement, ait toujours tendu à représenter les méchants sous une forme infra-humaine, bestiale même. Ajoutons, pour finir, que Geneviève, dans ses dernières années, contribua par sa présence et ses conseils, à la conversion du fils de Childéric, le roi Clovis. S. Geneviève, protectrice de la cité, à la racine de cette Francie mérovingienne catholique dont nous sommes les héritiers, Geneviève dont la statue se dresse, vigilante, sur les rives de la Seine, non loin du Collège des Bernardins, puissiez-vous encore nous conseiller et nous guider en ces temps de profonds bouleversements, puissiez-vous nous encourager à cultiver toutes les vertus pour atteindre à la plénitude de la stature du Christ !